

**Mairie d'Ids-Saint-Roch**

1 A, Route de Lignièrès - Le Bourg

18170 IDS-ST-ROCH

Tél. : 02.48.60.05.66

Ids-St-Roch, le 21 février 2017

**CONVOCATION**

Cher(e) Collègue,

Par la présente, je vous demande de bien vouloir assister à la session du Conseil municipal qui aura lieu dans la salle de réunion de la mairie, le **mardi 28 février 2017, à 19 H 30** :

L'**ordre du jour** en sera le suivant :

- Dossier éolien : avis sur l'avenant à la convention initiale d'utilisation des voies communales et d'autorisation de passage de câbles, signée le 11 mars 2014, entre la Commune et la SAS Ferme Eolienne de IDS :
  - autorisation de survol de la voie communale n°19,
  - autorisation de passage de personnes en surface et de véhicules (notamment de chantier) sur les voies communales n°17, 18 et 19,
  - modification des modalités de la durée de la convention,(Documents joints à la présente convocation : note de synthèse et projet d'avenant).
- Avis sur le renouvellement de l'adhésion à l'association AMORCE pour 2017,
- Projet de l'Eglise : choix du coordonnateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé) et engagement des dépenses d'investissement,
- Instauration du droit de préemption communal sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et les baux commerciaux,
- Préparation budgétaire 2017,
- Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,  
Martine Fourdraine,